REUNION D'INFORMATIONS
CAMPAGNE 2022
PSF / PST

Mobilisation d'une équipe territoriale d'accompagnateurs formés à la démarche d'élaboration de projet et maitrisant les procédures de demandes.

Cette équipe est composée d'accompagnateurs régionaux et d'agents de développement :

- **Eric Brousseau** *(Directeur Opérationnel)* référent territorial
  Portable : 06 74 14 47 05
  Mail : eric.brousseau@ffgym.fr
- **Céline Appelle** *(Cheffe du Pôle Développement)* référente territoriale
  Portable : 06 49 29 92 05
  Mail : celine.appelle@ffgym.fr
- **Alice Billier** *(Agent de développement)* Mail : alice.billier@ffgym.fr
- **Amandine Feuillette** *(Agent de développement)* Mail : cd.vienne@ffgym.com
- **Armelle Nicot** *(Agent de développement)* Mail : armelle.nicot@ffgym.fr
- **Dimitri Herbiet** *(Agent de développement)* Mail : dimitri.herbiet@ffgym.fr
- **Emeline Sabourin** *(Agent de développement)* Mail : emeline.boisard@ffgym.fr
- **Sébastien Escuer** *(Agent de développement)* Mail : sebastien.escuer@ffgym.fr

Calendrier prévisionnel PSF

5 avril 2022	8 mai 2022	9 mai au 10 juin 2022	30 juin 2022	A partir de juillet 2022
Ouverture de la plateforme *Compte Asso*	Fermeture de la plateforme *Compte Asso*	Instruction des dossiers déposés	Proposition des montants à l'ANS pour validation	Versement des subventions par l'ANS

Phase de dépôt des dossiers

CODE FFGym: 2201

Bilans 2021

Les comptes-rendus seront à saisir directement sur la plateforme *Compte Asso*

	DEMANDE EN 2022	PAS DE DEMANDE EN 2022
ACTION FINALISEE	Compte rendu AVEC LA DEMANDE 2022	Compte rendu AVANT LE 30 JUIN 2022
ACTION NON-FINALISEE	Compte rendu intermédiaire AVEC LA DEMANDE Compte rendu final AVANT LE 30 JUIN	
ACTION NON-REALISEE	Envoi de l'information à psf@ffgym.fr	

Bilans 2021

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Eric BROUSSEAU
Déconnexion
FAQ
FAQ
e dispositif est clos depuis le 28 février 2022, les dossiers sont en cours d'instruction en vue d'un remboursement fin mars/début avril. Il n'est donc plus possible de saisir des jeunes bénéficiaires. Nous vous remercions de ne pas solliciter l'assistance pour savoir à quelle c
lossier sera remboursé.
AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE
SUIVI DES DÉMARCHES
Association : COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
N° RNA W332009011
N° SIREN 379924079
Consulter/modifier les informations administratives
Demander une subvention
Saisir les comptes-rendus financiers (5)
Traiter les déclarations d'activité CEC des bénévoles
Demande de subvention N° 21-045158
37992407900039
Demandeur
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE NOUVELLE-AQUITAINE - 37992407900039
Type de subvention
Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux - Projets sportifs fédéraux
Complétude
complet
Dernière mise à jour
09/07/2021 14h51
Dernier utilisateur
service instructeur
Suivi de l'instruction de la demande
Service instructeur
FFGYM
Etat
Payé, en attente des comptes-rendus financiers
Compte-rendu financier de l'exercice 2021
Etat
A saisir
Accéder directement aux étapes du dossier
2
Demandeur, personnes physiques et RIB
3
Liste des documents
4
Liste des projets

Documents requis

- ✓Attestation d'affiliation à la FFGym
- ✓Statuts de l'association
- ✓Liste des dirigeants
- ✓Rapport d'activité 2021 ou 2020/2021
- ✓Budget prévisionnel 2022 ou 2021/2022
- ✓Comptes annuels approuvés 2021 ou 2020/2021
- ✓Coordonnées bancaires (RIB) **au nom de l'association**
- ✓Projet associatif

Type	Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions
Statuts *	RNA	Non défini	17/01/2020 14h20	2020		
Liste des dirigeants *	RNA	Non défini	13/01/2021 14h25	2021		
Rapport d'activité *	Association	Brochure-2020-2021.pdf	01/03/2022 16h35			
Budget prévisionnel annuel *	Association	2021-03-31 - BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021.pdf	03/05/2021 16h37	2021		
Comptes annuels *	Association	ETATS FINANCIERS 31-08-2021 CABINET COMPTABLE DLS.PDF	01/03/2022 16h36	2021		
Rapport du commissaire au compte / Bilan financier	Association	ETATS FINANCIERS CRGym Nouvelle-Aquitaine - Cabinet Comptable DSL - 31 08 2020.pdf	13/04/2021 15h12	2020		
Ribs *	Association	RIB Comit?? Nouvelle Aquitaine.pdf	29/09/2021 15h10			

Nouveauté cette année

➢ La souscription du contrat d'engagement républicain

1 Sélection de la subvention — 2 Sélection du demandeur — 3 Pièces justificatives — 4 Description des projets — 5 Attestation et soumission

ATTESTATIONS

Je soussigné(e), ***EAU FRE*** représentant(e) légal(e) de l'association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE NOUVELLE-AQUITAINE déclare :**

Cocher la case

- ☐ que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- ☐ exactes des informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte association;
- ☐ que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- ☐ exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
- ☐ que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;

que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

- ◉ inférieur ou égal à 500 000 €
- ○ supérieur à 500 000 €

Nouveauté cette année

➢ **La souscription du contrat d'engagement républicain**

Souscription au contrat d'engagement républicain

Conformément aux dispositions de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, modifiée par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, chaque demande de subvention impose de souscrire au contrat d'engagement républicain. Cette obligation est satisfaite au moyen de cette attestation sur l'honneur signée par le représentant légal ou la personne à qui le pouvoir de signer à été délégué.

Cette obligation est réputée satisfaite par :

- les associations bénéficiaires du tronc commun d'agrément mentionné à l'article 25-1 de la loi du 12 avril 2000 précitée, sont notamment concernées les associations bénéficiaires des agréments de jeunesse et d'éducation populaire ou complémentaire de l'éducation nationale, les associations sportives agréées, les associations d'usagers du système de santé, les centres d'information sur les droits des femmes et des familles agrées, etc.
- les associations et fondations reconnues d'utilité publique

Les outils

Outils des clubs

- Espace sur le site internet : MONCLUB *(après vous être identifié club)*

https://moncompte.ffgym.fr/Espace_pratique/Projet_Sportif_Federal

- Notes de cadrage
- Fiches techniques projets
- Outils FFGym

Points de vigilance

- **Création d'un seul dossier** comportant les différents projets de la structure
- Date de réalisation : le projet doit **débuter en 2022** et se **terminer avant le 30 juin 2023**
- Indiquer **le budget du projet** et penser à inclure le montant de subvention demandé

- Importance de la **description du projet**:
  - → Que souhaitez-vous faire?
  - → Comment allez-vous le mettre en œuvre ?
  - → Quantification des ressources humaines matérielles et financières nécessaire

Règlementation 2022

- Maximum **3 projets** pour les **clubs** et **comités départementaux**
- Maximum **4 projets** pour les **comités régionaux**
- Subvention accordée : maximum 40% du budget total du projet
- Clarté et cohérence du projet prises en compte (opérationnalisation et ressources nécessaires identifiés)
- Les budgets des projets proposés seront comparés à des budgets types
- Montant minimum attribué à une structure de 1 500 € (1 000€ ZRR*)
- Respect des obligations statutaires et réglementaires de la FFGym

Axes de financement Clubs

1. Créer / développer une nouvelle activité
2. Promouvoir l’esprit olympique
3. Actions en faveur du Club de demain
4. Valoriser les clubs formateurs
5. Soutien spécifique aux clubs de moins de 100 licenciés**

Projet spécifique clubs de -100 licenciés**

- Dispositif ponctuel
- Permettre à ces clubs d'entrer dans le dispositif
- Soutenir le club dans son développement et sa structuration
- Projet unique pour les clubs se positionnant dessus
- Taux de subventionnement réhaussé à 75% du coût total du projet

Axes de financement comités départementaux

1. Dynamiser le territoire avec les clubs
2. Le Club de demain : accompagnement des dirigeants dans leur engagement bénévole
3. Accompagnement technique aux clubs dans l'animation
4. Digitalisation des comités départementaux

Rôle des structures déconcentrées

- **Un avis sera demandé aux comités départementaux sur les projets déposés par les clubs de leur territoire**
  - ✓ Capacité à porter le projet (humaine, matérielle, financière)
  - ✓ Importance du projet dans le développement du club
  - ✓ Pertinence du projet à l'échelon territorial
  - ✓ Respect des obligations statutaires fédérales (licenciation)

Envoi par le club du récapitulatif (CERFA) après transmission du dossier

- **Envoi du récapitulatif des demandes aux CD le 11 mai 2022, retour pour le 27 mai**
- **Les comités départementaux seront également sollicités pour émettre un avis sur les demandes emploi des clubs de leur territoire (PST)**

Calendrier Projets Sportifs Territoriaux (PST)

- ✓ **5 avril : début de campagne** avec ouverture du compte asso (mise en ligne docs sur site DRAJES)
- ✓ **14 avril, 5 et 20 mai : permanences** à la maison régionale des sports Talence
- ✓ **12 mai : permanence** décentralisée Limoges
- ✓ **19 mai : permanence** décentralisée Poitiers
- ✓ **30 mai : fin de campagne** (31 juillet pour l'apprentissage)
- ✓ **24 juin : concertation** DRAJES/SDJES (9 septembre pour l'apprentissage)
- ✓ **30 juin : validation** des propositions par la CRDS (22 septembre pour l'apprentissage)
- ✓ **du 1er juillet au 15 octobre : traitement** sur Osiris, édition des conventions, des états de paiement, des notifications, etc… et **mises en paiement** par l'ANS

Territoire	Contact	Téléphone	Courriel
16	MAAOUI Jamel	05 17 84 03 56	jamel.maaoui@ac-poitiers.fr
17	GOUINEAUD Hervé	05 17 84 03 77	herve.gouineaud@ac-poitiers.fr
19	DEVEAU Martine	05 87 01 21 09	martine.deveau@ac-limoges.fr
23	OLLIER Nicolas	07 88 48 76 14	nicolas.ollier@ac-limoges.fr
24	BRUN Dominique	06 24 57 63 98	dominique.brun@ac-bordeaux.fr
33	LAPEYRE Clément	05 40 54 73 61	clement.lapeyre@ac-bordeaux.fr
40	DUPRAT Isabelle	06 24 01 11 80	isabelle.duprat@ac-bordeaux.fr
47	DUTHEIL Stéphane	05 40 54 73 92	stephane.dutheil@lac-bordeaux.fr
64	EYGUN Céline	06 19 13 89 25	celine.eygun@ac-bordeaux.fr
79	PROUST Arnaud	05 17 84 03 39	arnaud.proust@ac-poitiers.fr
86	BALLON Patrick	05 17 84 04 06	patrick.ballon@ac-poitiers.fr
87	POGNOT Elodie	07 78 86 35 01	elodie.pognot@ac-limoges.fr
DRAJES	LEGRAND Philippe	07 63 56 23 48	philippe.legrand@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Descriptif de l'enveloppe

Enveloppe régionale 2022 PST / **8 099 042 €** *(dont entre autre les dispositifs suivants)*

- **Emploi : 7 195 892 €** *(dont entre autre les dispositifs suivants)*
  - ✓ Emploi sportif ANS (initial) : 3 x 12 000 €
  - ✓ Emploi sportif ANS (consolidation) : 3 x à définir avec le conseiller JES
  - ✓ Emploi sportif ANS (aide ponctuelle) : 1 x 2 600 €
  - ✓ 1 Jeune 1 Solution : 1 x 10 000 €
- **Apprentissage : 76 150 €**
  - ✓ Création : 1x 10 000 €

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Affaire suivie par :
Philippe LEGRAND
Professeur de sport
philippe.legrand.@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Bruges, le 28 mars 2022

N°2022-022

Note technique pour les porteurs de projets néo-aquitains
relative aux projets sportifs territoriaux – ANS 2022

Lien vers la note régionale PST 2022

ENSEMBLE CRÉONS 23 LE MOUVEMENT.

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM